



POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

—
2024-2026

LBPAM 

TABLE DES MATIÈRES

I.	Avant-propos	– 3
II.	Les Achats, un levier incontournable pour promouvoir nos engagements	– 4
III.	Les piliers de la Politique achats responsables	– 5
	PILIER 1 Faire respecter les droits fondamentaux et les promouvoir tout au long des chaînes d'approvisionnement	– 6
	PILIER 2 Diminuer l'impact négatif de nos achats et de nos fournisseurs sur l'environnement et encourager les impacts positifs	– 7
	PILIER 3 Favoriser l'inclusion sociale et contribuer au développement du tissu économique et social des territoires à travers nos achats	– 8
	PILIER 4 Consolider les relations responsables et éthiques avec nos fournisseurs	– 9
	→ Agir avec probité et respect	– 9
	→ Offrir de la visibilité	– 9
	→ Rechercher le juste équilibre entre l'aspect financier et extra-financier	– 9
	→ Développer des relations de partage des bonnes pratiques et de progrès mutuel pour accompagner les transformations de marchés	– 9
IV.	La déclinaison des piliers dans les dispositifs achats	– 11
V.	La procédure lors du non-respect des dispositifs prévus	– 12



AVANT-PROPOS

Dans le cadre de sa stratégie RSE, LBP AM renforce ses engagements avec une politique achats responsables. Avec cette démarche, LBP AM s'engage à consolider des relations responsables et éthiques avec ses fournisseurs, en faveur du progrès social, de l'environnement et du développement économique.

A ce titre, cette politique porte les valeurs d'exemplarité et de responsabilité auprès de l'ensemble de ses parties prenantes. En ligne avec l'ADN de LBP AM, elle favorise la recherche constante d'innovation, au service de toutes les performances : économiques, sociales et environnementales.

Des indicateurs ambitieux ont été fixés par pilier jusqu'à 2026 pour développer des relations de confiance et progrès mutuel avec les fournisseurs et intégrer des critères sociaux, sociétaux et environnementaux dans les consultations de LBP AM.

LBPAM 

Les Achats, un levier incontournable pour promouvoir nos engagements

LBP AM partage et promeut la définition d'un achat responsable selon la norme internationale ISO 20400, référente en la matière comme un « achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possibles sur toute la durée du cycle de vie ». LBP AM recherche des fournisseurs qui proposent des services et produits y répondant, et cela dans une démarche partenariale avec toutes les parties prenantes.

La Politique achats responsables de LBP AM repose sur les quatre piliers de la Politique achats responsables du groupe La Poste, qui sont en ligne avec les piliers RSE de LBP AM* :

- PILIER 1** Faire respecter les droits fondamentaux et les promouvoir tout au long des chaînes d'approvisionnement
- PILIER 2** Diminuer l'impact négatif de nos achats et de nos fournisseurs sur l'environnement et encourager les impacts positifs
- PILIER 3** Favoriser l'inclusion sociale et contribuer au développement du tissu économique et social des territoires à travers nos achats
- PILIER 4** Consolider les relations responsables et éthiques avec nos fournisseurs

Acheteurs, prescripteurs, utilisateurs, fournisseurs doivent veiller au quotidien au respect de ces piliers, à leur application et leur promotion à travers toute la chaîne de valeur. Leur engagement est formalisé ici et complété à travers les différentes Chartes et Engagements du Groupe.



* Pour en savoir plus sur notre politique RSE : <https://www.lbpam.com/fr/notre-identite/engagements-rse>



Les piliers de la Politique achats responsables

PILIER 1

Faire respecter les droits fondamentaux
et les promouvoir tout au long des chaînes
d'approvisionnement

PILIER 2

Diminuer l'impact négatif de nos achats
et de nos fournisseurs sur l'environnement
et encourager les impacts positifs

PILIER 3

Favoriser l'inclusion sociale et contribuer
au développement du tissu économique
et social des territoires à travers nos achats

PILIER 4

Consolider les relations responsables
et éthiques avec nos fournisseurs

PILIER 1

Faire respecter les droits fondamentaux et les promouvoir tout au long des chaînes d'approvisionnement

LBP AM s'engage au quotidien à promouvoir les droits fondamentaux et les meilleures pratiques sociales et à lutter contre le travail forcé et dissimulé.

LBP AM recherche des fournisseurs respectueux des droits fondamentaux, avec pour objectif de :

- ➔ Mettre en place un management, des conditions de travail et de rémunération respectueux de la dignité humaine.
- ➔ Mettre en œuvre des actions de prévention et d'atténuation liées aux risques de violation de ces droits.
- ➔ Impliquer dans des initiatives sectorielles visant à une meilleure transparence et à une amélioration des droits fondamentaux toutes leurs parties prenantes sur leur chaîne d'approvisionnement.

LBP AM s'engage aux côtés de ses fournisseurs à faire respecter les principes suivants :

- ✓ Respecter, promouvoir et mettre en œuvre les principes de la déclaration universelle des droits de l'homme, du Pacte Mondial des Nations Unies et de ses principes directeurs, les principes directeurs de l'OCDE et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).
- ✓ Respecter la législation en matière de durée de travail, rémunération, formation, droit syndical et liberté d'association et de lutte contre le travail illégal et dissimulé.
- ✓ Ne pratiquer aucune forme de discrimination et promouvoir l'égalité de traitement professionnel.
- ✓ S'assurer que la prestation ou le produit soit réalisé ou fabriqué dans des conditions respectueuses des droits fondamentaux des individus et des communautés et soit sans danger pour les utilisateurs finaux.
- ✓ Accompagner ses fournisseurs afin qu'ils progressent sur ces sujets.
- ✓ Prendre en compte dans ses décisions d'achat l'ensemble des thématiques ci-dessus.

Il est demandé aux fournisseurs, à travers la signature de la Charte achats responsables et éthiques, de :

- ▶ S'engager sur les principes énoncés ci-dessus.
- ▶ De s'assurer du respect de ces principes sur leur chaîne de sous-traitance.
- ▶ S'engager dans une démarche de progrès social pouvant impacter l'ensemble de leur secteur d'activité.

Des objectifs et indicateurs de performance engageants :

2024

Au moins **75%** des fournisseurs éligibles* ont des démarches RSE qui promeuvent le respect des droits fondamentaux.

**2025
2026**

Au moins, **80%** des fournisseurs éligibles* ont des démarches RSE qui promeuvent le respect des droits fondamentaux.

* Fournisseurs éligibles : fournisseurs retenus dans le cadre d'une remise en concurrence ou d'un Appel d'offres hors monopole et semi-monopole

PILIER 2

Diminuer l'impact négatif de nos achats et de nos fournisseurs sur l'environnement et encourager les impacts positifs

Chaque bien ou service acheté a un impact sur l'environnement, qu'il soit direct (de la phase de fabrication d'un produit à partir de ressources naturelles jusqu'à sa fin de vie) ou indirect (par exemple l'achat d'un logiciel hébergé sur un serveur à distance qui nécessite une consommation d'énergie en continu).

En ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris et en lien avec le Pacte Mondial des Nations Unies et sa politique environnementale, LBP AM s'engage à :

- Rechercher des fournisseurs respectant les principes de protection de l'environnement sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement.
- Privilégier l'achat de produits et services pérennes et respectueux de l'environnement auprès de fournisseurs responsables.
- Rechercher des fournisseurs impliqués dans des initiatives sectorielles visant à transformer l'ensemble du cycle de vie des produits et services proposés pour répondre aux enjeux environnementaux de changement climatique et d'adaptation à ce dernier.

A ce titre, LBP AM s'engage à :

- ✓ Evaluer et challenger ses prescripteurs et ses utilisateurs sur leurs justes besoins en incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources tout en proposant des solutions innovantes (ex. location, réemploi, utilisation de produits recyclés et recyclables).
- ✓ Analyser et diminuer les impacts environnementaux générés par l'achat des produits et services sur l'ensemble du cycle de vie (conception, production, transport, utilisation, fin de vie). A ce titre, favoriser l'éco-conception, la réparabilité, le recours à l'économie circulaire en mettant en œuvre la règle des 3R (réduire, réutiliser et recycler) et anticiper le traitement des déchets.
- ✓ Prendre en compte dans ses décisions d'achat l'ensemble des thématiques suivantes : la réduction des pollutions (eaux, air, sols, sonore), des émissions de gaz à effet de serre (GES), la limitation des consommations de ressources et d'énergie, la protection de la biodiversité et des écosystèmes impactés par les activités des fournisseurs du Groupe.

En complément, les fournisseurs s'engagent à faire de même dans leur chaîne de valeur. A ce titre, il leur est demandé :

- ▶ De diminuer leur empreinte carbone, leur consommation de ressources, et leurs pressions sur la biodiversité.
- ▶ D'améliorer la performance énergétique de leurs produits et services sur tout leur cycle de vie en proposant des solutions pérennes et innovantes.
- ▶ De s'engager dans une démarche de transformation de leur écosystème.

Des objectifs et indicateurs de performance engageants :

2024

100% des consultations dans le cadre d'une remise en concurrence ou d'un Appel d'offres incluent un critère environnemental.

**2025
2026**

Au moins **50%** de nos fournisseurs éligibles* au regard de leur contribution aux émissions carbone de LBP AM ont un objectif de réduction de leurs émissions de GES.

* Fournisseurs éligibles : fournisseurs retenus dans le cadre d'une remise en concurrence ou d'un Appel d'offres hors monopole et semi-monopole

PILIER 3

Favoriser l'inclusion sociale et contribuer au développement du tissu économique et social des territoires à travers nos achats

LBP AM est engagée à promouvoir la diversité, à lutter contre les exclusions, et à renforcer la cohésion sociale et territoriale tout au long de sa chaîne d'approvisionnement sur l'ensemble des territoires dans lesquels elle est implantée. A ce titre, LBP AM :

- ➔ Recherche des fournisseurs engagés dans l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et contribuant à développer leur territoire d'implantation, notamment dans les territoires fragiles.
- ➔ Incite ses fournisseurs à avoir un impact positif en matière d'inclusion sur leur territoire.

Ces actions sont déployées sur le territoire français auprès de différentes organisations :

Structures à but social : organisations du secteur du travail protégé et adapté (STPA) ; structures du secteur de l'insertion par l'activité économique (SIAE) ; d'autres organisations du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) (associations, coopératives, sociétés commerciales d'utilité sociale, mutuelles et fondations etc.) ; toutes les entreprises faisant appel à des personnes éloignées de l'emploi.

Structures qui contribuent au développement des territoires : entreprises de très petite taille (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME et ETI) qui dynamisent le tissu économique des territoires dans lesquelles elles sont implantées.

Notamment dans les territoires fragiles : entreprises établies dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ; entreprises situées dans les Zones de revitalisation rurale (ZRR).

A ce titre, LBP AM s'engage à :

- ✓ Favoriser le développement de relations partenariales avec ces différentes structures.
- ✓ Soutenir la création de réseaux de mise en relation et de facilitation à la mise en place d'une démarche d'insertion.
- ✓ Faciliter la compréhension du sujet auprès des entreprises partenaires.

LBP AM incite également ses fournisseurs à avoir un impact positif en matière d'inclusion sur leur territoire dans leur chaîne de sous-traitance :

- ▶ En accompagnant eux-mêmes les personnes éloignées de l'emploi.
- ▶ En contribuant au développement de leurs territoires d'implantation.
- ▶ En soutenant la création et le développement d'écosystèmes entrepreneuriaux vertueux de bout en bout.

Des objectifs et indicateurs de performance engageants :

- 2024** 100% de nos consultations dans le cadre d'une remise en concurrence ou d'un Appel d'offres incluent un indicateur social / inclusion.
- 2025
2026** Au moins 50% de nos fournisseurs éligibles* sont analysés au regard de leur politique d'inclusion sociale.

* Fournisseurs éligibles : fournisseurs retenus dans le cadre d'une remise en concurrence ou d'un Appel d'offres hors monopole et semi-monopole

PILIER 4

Consolider les relations responsables et éthiques avec nos fournisseurs

LBP AM s'engage à instaurer des relations partenariales, collaboratives et équilibrées avec ses fournisseurs, dans un cadre de confiance réciproque.

Ces engagements sont à respecter par les collaborateurs de LBP AM et par les fournisseurs, qui s'engagent à leur tour à les appliquer auprès de leurs sous-traitants.

A ce titre, LBP AM et ses fournisseurs s'engagent sur leur chaîne de valeur à :

Agir avec probité et respect

- ✓ Respecter les politiques anti-corruption, de prévention des conflits d'intérêts et cadeaux et invitations du Groupe. Pour préserver une indépendance en matière de décision et d'action, LBP AM ne tolère aucune forme de corruption ou de trafic d'influence, ni manquement au devoir de probité (trois principes clés « Tolérance Zéro, Tous concernés, Tous vigilants »).
- ✓ Respecter l'égalité de traitement et l'équité pour toutes les structures.
- ✓ Respecter la confidentialité des informations reçues et la propriété intellectuelle.

Offrir de la visibilité

- ✓ Favoriser le développement d'une gestion prévisionnelle des achats et des commandes.
- ✓ Anticiper les fins de relations commerciales avec le fournisseur.
- ✓ S'assurer du respect des délais de paiement conformément à la réglementation.

Rechercher le juste équilibre entre l'aspect financier et extra-financier

- ✓ Appliquer et partager la définition des achats responsables en prenant en compte les impacts environnementaux, sociaux et sociétaux au même titre que les aspects technique et financier sur l'ensemble du cycle de vie du produit ou service acheté.
- ✓ Veiller à ne pas créer ou accepter en connaissance de cause des contreparties financières et humaines déséquilibrées ou des conditions qui seraient économiquement et socialement non viables pour le fournisseur, ou dommageables pour l'environnement.

Développer des relations de partage des bonnes pratiques et de progrès mutuel pour accompagner les transformations de marchés

- ✓ S'informer, se former et sensibiliser régulièrement sur les impacts environnementaux et sociaux de ses achats.
- ✓ Intégrer aux différentes phases clefs du processus Achats, un accompagnement des fournisseurs dans la mise en place de plans de progrès sur ces sujets.
- ✓ Soutenir les innovations sociales et environnementales positives à travers des démarches de co-construction et de mises en relation. Puis valoriser l'impact positif pour LBP AM, ses fournisseurs, ses clients et la société.

Des objectifs et indicateurs de performance engageants :

2024 **100%** des collaborateurs sont sensibilisés à la Politique achats responsables de LBP AM.

**2025
2026** **100%** des personnes qui réalisent un acte d'achat sont formées aux achats responsables.

Nos engagements 2024-2026

	2024	2025-2026
PILIER 1 Faire respecter les droits fondamentaux et les promouvoir tout au long des chaînes d'approvisionnement	Au moins 75% des fournisseurs éligibles ont des démarches RSE qui promeuvent le respect des droits fondamentaux.	Au moins, 80% des fournisseurs éligibles ont des démarches RSE qui promeuvent le respect des droits fondamentaux.
PILIER 2 Diminuer l'impact négatif de nos achats et de nos fournisseurs sur l'environnement et encourager les impacts positifs	100% des consultations dans le cadre d'une remise en concurrence ou d'un Appel d'offres incluent un critère environnemental.	Au moins 50% de nos fournisseurs éligibles au regard de leur contribution aux émissions carbone de LBP AM ont un objectif de réduction de leurs émissions de GES.
PILIER 3 Favoriser l'inclusion sociale et contribuer au développement du tissu économique et social des territoires à travers nos achats	100% de nos consultations dans le cadre d'une remise en concurrence ou d'un Appel d'offres incluent un indicateur social / inclusion.	Au moins 50% de nos fournisseurs éligibles sont analysés au regard de leur politique d'inclusion sociale.
PILIER 4 Consolider les relations responsables et éthiques avec nos fournisseurs	100% des collaborateurs sont sensibilisés à la Politique achats responsables de LBP AM.	100% des personnes qui réalisent un acte d'achat sont formées aux achats responsables.

Fournisseurs éligibles : fournisseurs retenus dans le cadre d'une remise en concurrence ou d'un Appel d'offres hors monopole et semi-monopole

IV

La déclinaison des piliers dans les dispositifs achats

La Politique achats responsables de LBP AM se décline dans le processus achats à travers des dispositifs et plans d'actions opérationnels. Elle vise à intégrer les quatre piliers présentés dans les différentes étapes du processus de décision (sélection et choix des fournisseurs),

De même, cette politique s'inscrit dans une démarche collaborative, engagée et responsable, et se veut un vecteur mutuel de progrès et d'innovation, en associant les différentes parties prenantes concernées : le prescripteur de l'achat, l'acheteur, le fournisseur et l'utilisateur final.

La politique se décline de façon opérationnelle comme décrit ci-dessous :

Due diligence fournisseur :



2024 :

Evaluation de nouveaux fournisseurs à travers le questionnaire RSE et le logiciel Carte Afnor de La Banque Postale.



A partir de 2025 :

Evaluation des fournisseurs avec Ecovadis via le Hub de La Poste.

Contractualisation :



Partage de la Politique achats responsables de LBP AM.



Signature de la Charte achats responsables et éthiques.



La procédure lors du non-respect des dispositifs prévus

- LBP AM s'assure de la prise de connaissance de la présente Charte, en la faisant signer par ses fournisseurs (au maximum de manière dématérialisée).
- LBP AM se réserve le droit de se désengager vis-à-vis des fournisseurs ne respectant pas la Charte achats responsables et éthiques.
- En cas de pratique contraire à cette Charte achats responsables et éthiques et heurtant les droits humains, le respect des personnes ou de l'environnement, LBP AM se réserve le droit d'alerter : la HALDE, la CNIL et toute autre institution pertinente.



LBP AM, SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 12.138.931,20 euros

Siège social : 36, quai Henri IV 75004 Paris

RCS Paris N° 879 553 857

Agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'AMF sous le n° GP-20000031

Code APE 6630Z

N° TVA Intracommunautaire : FR 71 879 553 857

www.lbpam.com